# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 8JUIN 2021

#### **MEMBRES PRÉSENTS:**

#### Les enseignantes :

Mme PRIARONE, Mme PHILIBERT, Mme LEBAS, Mme MARTIN, Mme POUPARD, Mr GHIER, Mme NAHON, Mr ABRAHAMME, Mme LE BIHAN (directrice)

Les auxiliaires de vie scolaire : Mme MASSELIN, Mme NIAKITE

# Les parents élus :

AIPEF: Mme MAILLIER, Mme TARHOUCH, Mr HAMOUDA, Mme GERMOND, Mme LECOCQ,

Mme LEMAITRE, Mme TREFLEZ PEEP: Mme BREUII, Mr AIT CHOUT.

# Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue

#### Excusés:

M LE BRETON, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Mme ARMANT, professeur des écoles

Mme SOUSA, auxiliaires de vie scolaire

Mme HOLVOET, parent élu AIPEF

Début de la séance : 18 :15

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

(http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php.

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

## Election des représentants des parents d'élèves octobre 2021

Le conseil d'école adopte à l'unanimité la possibilité d'organiser le vote uniquement par correspondance aux élections des représentants des parents d'élèves.

#### Les rythmes scolaires :

La consultation des conseils d'école est obligatoire pour continuer à bénéficier d'un régime dérogatoire, c'est-à-dire la semaine de 4 jours.

Le conseil d'école, à l'unanimité, émet un avis favorable à la poursuite de la semaine de 4 jours, comme rythme scolaire. (Rythme dérogatoire)

## Amendement du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été modifié par l'ajout d'un paragraphe concernant le protocole du pole ressource harcèlement. Il informe les familles de la possibilité d'une intervention d'un des membres du pôle ressource auprès des enfants.

Dans le paragraphe 2 « Droits et obligations des membres de la communauté éducative » paragraphe 2-1 « les élèves » puis « droits et obligation » a été ajouté :

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale.

A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, des entretiens peuvent être envisagés avec un ou plusieurs élèves par des enseignants du pôle ressource de circonscription avec l'accord de l'Inspecteur de l'Education Nationale. »

Les parents des élèves concernés seront associés à l'intervention du Pôle de ressources.

## Projets de l'année :

L'enquête locale sur le climat scolaire s'est déroulée du 3 au 7 mai 2021. Les élèves de CM1 et de CM2 ont répondu à un questionnaire concernant le climat scolaire de notre école.

Les parents d'élèves ont également été invités à répondre à un questionnaire ainsi que les enseignants.

Nous sommes dans l'attente des résultats et des conclusions de cette enquête.

Un nouveau projet d'école est actuellement en cours de réécriture. Il sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022.

De nombreux projets ont abouti malgré la situation sanitaire parfois compliquée :

- Défi-tice sur le thème de « devenir citoyen » pour les classes de CPB et de CE1-CE2
- Spectacles:

Pour les classes de CM1-CM2 et de CM2, le spectacle TCHATCHE a été enregistré et a été diffusé via les TNI. Une rencontre avec les comédiens a eu lieu au conservatoire de musique.

Pour la classe de CP-CE1 et la classe de CE2, le spectacle *Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive* a eu lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle le mardi 25 juin.

- Mme POUPARD a proposé une sélection de films aux élèves de la classe de CE2. Un travail a été entrepris autour des six films projetés dans le cadre du projet Ecole et cinéma.
- Un auteur dans la classe :

Les classes de CPA et de CPB ont accueilli Jean Charles SARRAZIN, le lundi 7 juin. Les classes de CE1, CE1-CE2 et de CE2-CM1 accueilleront Nathalie BRISAC le mardi 21 juin.

A ce jour, nous ne connaissons les modalités de restitution du travail effectué.

- L'ensemble des élèves de CE2 ont passé le permis piéton. Les diplômes seront remis lors d'une cérémonie prévue le jeudi 17 juin. Les élèves assisteront ensuite à un spectacle théâtral intitulé *La marche à pied*.
  - Les élèves de CM2 se rendront à Chantilly le jeudi 17 juin pour une visite guidée du château et du parc. Ils visiteront également le musée du cheval et les grandes écuries. Cette sortie est offerte par la Caisse des écoles, cadeau de fin de scolarité primaire.

- Les élèves des classes de CM1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié de 10 séances d'une heure d'initiation à la pratique des échecs le vendredi depuis le 12 mars 2021. Les séances sont encadrées par un moniteur du club d'échecs de Franconville. Les séances ont été très riches et très appréciées par les élèves et les enseignants. L'équipe enseignante souhaiterait que cette expérience soit renouvellée.
- Une « classe sans cartable » sera proposée aux classes de CM1-CM2 et de CM2 en remplacement de la classe de découverte initialement prévue. Elle aura lieu du 21 juin au 25 juin sur le thème de la robotique. Deux intervenants viendront dans chaque classe pour construire deux robots et apprendre aux élèves à les programmer. La semaine se terminera par la visite de l'Exploradôme de Vitry-sur-Seine. Le coût de cette semaine est de 149 euros par élève. Une assurance a été souscrite, qui en cas de fermeture des écoles ou d'une classe dans le cadre de l'épidémie, permettra un remboursement intégral des sommes perçues. Les familles ayant versé l'an passé un acompte ou la totalité du séjour seront remboursées de la différence.
- Le mardi 29 juin 2021, l'ensemble des classes passera la journée à l'Ecopark de Sannois. Cette journée sera l'occasion de pratiquer l'accrobranche. Une participation de 12 euros par enfant est demandée.

Budget : entrées pour 3228 euros (269 élèves, montant ajusté en fonction du nombre d'élèves présents)

Cars: 1525,92 euros.

La totalité du budget « transport » est pris en charge par la coopérative scolaire.

Rappel: seuls les élèves ayant fourni une attestation d'assurance comprenant la responsabilité civile **et** l'individuelle accident pourront participer aux différentes sorties proposées. Un rappel sera fait en ce sens dans les cahiers de liaison et par mail.

## Prévision des effectifs pour la rentrée 2021

A ce jour, le nombre d'élèves prévu à la rentrée 2021-2022 est de 280 élèves, répartis dans 11 classes. D'autres inscriptions sont à prévoir d'ici le mois de septembre. La structure de l'école n'est pas encore établie.

Quatre nouveaux enseignants intégreront l'équipe pédagogique à la rentrée de septembre 2021.

#### Aménagements des locaux à la rentrée 2021

La salle 4 du première étage deviendra une classe élémentaire. Un TNI sera installé. Un nouveau mobilier complet a été commandé.

La salle de motricité deviendra une salle polyvalente.

La salle de la bibliothèque sera réaménagée avec les meubles d'origine et les livres seront à nouveau disponibles. Le lavabo sera retiré.

La salle de Mme Lafrance, psychologue scolaire, sera donc débarrassée de l'ensemble des livres qui l'encombre.

La salle informatique sera débarrassée de tous les objets encombrants.

Réponses aux questions des parents :

Une demande d'intervention des agents de la brigade des incivilités a été faite afin de s'assurer du port du masque par tous dans l'allée et devant le portail de l'école élémentaire, aux entrées et sorties de l'école.

La visière ne peut pas se substituer au masque qui est obligatoire, elle ne peut être qu'un complément. Un rappel a été fait aux familles concernées.

Des panneaux pour demander aux usagers de trottinettes et de vélos seront poser à l'entrée de l'impasse pour leur demander de descendre de leur engin.

Les élèves de CM2 ne visiteront pas le collège de l'Epine Guyon. Aucune date n'a pu être arrêtée. Mme Bourgeon, professeure d'espagnol au collège de l'Epine Guyon est venue présenter la section bilangue proposée à partir de la sixième. Elle a répondu aux questions plus générales sur le collège.

Les parents demandent la rénovation du revêtement des escaliers. Le revêtement se décolle à certains endroits ce qui est dangereux. Une demande avait déjà été faite en ce sens. Il n'y a pas de gros travaux prévus cet été.

Remerciements aux parents qui nous ont accompagnés tout au long de la scolarité de leur enfant et qui ont participé à la vie de l'école en tant que représentant des parents d'élèves.

Il est rappelé à l'ensemble des familles qu'aucun départ anticipé au mois de juin ou juillet ne sera accordé par l'école. Un courrier pour absence illégitime sera transmis par Mr l'inspecteur aux familles.

La séance est levée à 19h30.

La directrice : La secrétaire de séance : Les parents élus

Mme LE BIHAN Dorothée PRIARONE